

**Liste des pièces à fournir pour les Médecins Résidents**  
**Sur Concours au Titre de l'année 2025**  
**« Dossier du C.H.U »**

- (4) Photos d'identité
- (5) copie certifiée conforme de la Carte d'Identité Nationale
- (2) Extrait de la fiche anthropométrique ou (2) Casier judiciaire.
- (2) fiche de renseignements (**ci-jointe**)
- (2) Spécimen de chèque ou (2) attestation de RIB signé et cacheté de la Banque
- (5) copie certifiée conforme du doctorat légalisé (en cas du diplôme étranger : 5 copie certifiée conforme du Baccalauréat + l'équivalence du diplôme sur Bulletin officiel + attestation de validation de stage d'équivalence).
- (4) Copie certifiée conforme de l'attestation d'inscription en 1<sup>er</sup> année de résidanat.
- (3) Contrat d'engagement légalisé en recto-verso (**uniquement pour les médecins Résidents contractuels**). (**Ci-joint**)
- Attestation d'Inscription à l'Ordre des Médecins.
- Copie conforme de la décision de la démission (**Pour les ex-fonctionnaire**)
- Certificat de cessation de paiement (CCP) (**Pour les ex-fonctionnaire**)
- Commission Médical (le planning de la visite médicale sera affiché sur le site du CHU « <https://chutangermohammed6.ma> »).

**N.B :**

- ✓ **Les Dossiers doivent être disposés au niveau de la Direction du CHU- Service de Gestion de Carrière Avant le 30 Avril 2025.**
- ✓ **Le planning de la visite médicale sera affiché sur le site du CHU « <https://chutangermohammed6.ma> » à compter du 28 Avril 2025.**
- ✓ **La Prise de service aura lieu le 19 Mai 2025, à 10H00, à la Direction du CHU.**

